

PNR – AVIS FAVORABLE D’OPPORTUNITÉ DU PRÉFET DE RÉGION

Actualité du 17/09/2020

UN GRAND PAS EN AVANT POUR LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN

« Le Préfet de la Région Ile-de-France a formulé un avis favorable au projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin. Cet avis est transmis au Conseil Régional, porteur du projet avec le syndicat mixte, qui peut désormais engager officiellement la procédure d’élaboration de la charte du futur PNR. [Lire la suite ... »](#)

Le projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin se concrétise un peu plus avec cet avis favorable.

- Un travail important reste à fournir pour obtenir le classement mais notre territoire est sur le bon chemin ! La communauté d’agglomération Coulommiers Pays de Brie continuera d’œuvrer collectivement avec la [Communauté de communes des 2 Morin](#), la commune de [Mortcerf](#), le [Département de Seine-et-Marne](#), la [Région Ile-de-France](#) et les citoyens du conseil local de développement pour concrétiser cette démarche initiée il y a plus de 20 ans.
- La très grande majorité des communes de notre agglomération sont dans le périmètre du projet et celles qui sont en périphérie veulent l’intégrer. C’est pourquoi la communauté d’agglomération se mobilisera pour que ces communes soient associées à la démarche et puissent prétendre dans un premier temps au statut de « ville-porte » du PNR.

LIEN UTILE SUR LE PROJET

[Présentation du projet](#)

COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter



